



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Lille, le **24 FEV. 2023**

Madame la maire,

Conformément à l'article R214-37 du code de l'environnement, je vous transmets un exemplaire du dossier de déclaration présenté par Monsieur Daniel BLOQUET (délégation faite auprès du syndicat mixte du Sud-Est de l'Escaut (SYMSEE). Il s'agit des **travaux de rétablissement de la continuité écologique du Moulin Tordoir (ROE20592) sur le territoire de votre commune.**

L'accord, notifié ce jour au pétitionnaire, est basé sur la dernière version du dossier reçue le 03 février 2023 et complété le 07 février 2023.

Je vous joins également une copie de la notification de l'accord adressés au pétitionnaire, pour affichage en votre mairie durant une période de 1 mois minimum.

À l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

Ces documents seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du Nord durant une période d'au moins 6 mois.

Annabelle CAPENDU, en charge de l'instruction de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (courriel : [annabelle.capendu@nord.gouv.fr](mailto:annabelle.capendu@nord.gouv.fr) ou tél : 03 28 03 84 00).

Je vous prie d'agréer, Madame la maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable du  
Service Eau Nature et Territoires,

Hélène SOLVES

Copie à Monsieur le responsable du service territorial Centre de la DDTM du Nord  
Monsieur le président du syndicat mixte du Sud-Est de l'Escaut (SYMSEE)  
P. J. Un exemplaire du dossier et un arrêté préfectoral du 24 février 2023

Madame la maire de Montay  
1 rue de la Mairie  
59360 Montay

Réf. : PE-170

Adresse : 62 boulevard de Belfort, - CS 90007 - 59042 LILLE Cedex  
Tél. : 03 28 03 83 00 - Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)  
Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)